



INVITATION À JUGER UN CONCOURS D'AGILITY

Au plus tard 10 jours suivant l'invitation initiale effectuée par courriel ou par téléphone, cette fiche vient la confirmer officiellement et permet au juge de bloquer la date dans son agenda. L'organisateur l'adresse par courriel à chaque juge invité, qui accuse réception au moyen d'une Fiche 1R, munie des informations le concernant. **Tout changement (de date, de type de concours...) nécessite impérativement l'envoi d'une nouvelle fiche.**

Concours	
Club organisateur :	<input style="width: 80%;" type="text"/>
Date du concours :	<input style="width: 80%;" type="text"/>
Lieu (commune) :	<input style="width: 60%;" type="text"/> Code postal: <input style="width: 20%;" type="text"/>

Président du club organisateur			
Nom :	<input style="width: 30%;" type="text"/>	Prénom :	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Adresse :	<input style="width: 30%;" type="text"/>	Téléphone :	<input style="width: 15%;" type="text"/> <input style="width: 15%;" type="text"/>
	<input style="width: 30%;" type="text"/>	Mail :	<input style="width: 60%;" type="text"/>
	<input style="width: 30%;" type="text"/>	Messenger :	<input style="width: 60%;" type="text"/>

Juge invité			
Nom :	<input style="width: 30%;" type="text"/>	Prénom :	<input style="width: 30%;" type="text"/>
<i>Si concours à plusieurs juges, indiquer les noms des autres juges :</i>			
<input style="width: 90%;" type="text"/>			

Conditions d'accueil	
L'organisateur a bien pris connaissance de ses obligations vis-à-vis de l'accueil du juge et de son accompagnateur (document « L'agility – mode d'emploi de l'organisation d'un concours »), et notamment :	
<input type="radio"/> Logement correct (pendant la durée de la manifestation et les deux demi-journées veille et lendemain de celle-ci si nécessaire)	<input type="radio"/> Sans réponse
<input type="radio"/> Restauration assurée (du repas de la veille au soir au petit-déjeuner du lendemain)	<input type="radio"/> Sans réponse
Si le juge décide de venir en voiture :	Place à l'ombre : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse
Si le juge décide de venir en camping-car :	Place à l'ombre : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse
	Branchement 220v : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans réponse

Informations sur le concours

Nombres de juges et de terrains :

Sans réponse

1 juge, 1 terrain

2 juges, 1 + 1 terrain jumping*

2 juges, 2 terrains

3 juges, 2 terrains

3 juges, 3 terrains

Autre - préciser :

juges

terrains

Type de concours :

Sans réponse

Grade 1 (4 parcours)

(1 seul juge, limité à 55 binômes (53 + 2 U12))

Grade 1 (3 parcours)

(1 seul juge, limité à 70 binômes (67 + 3 U12))

Grade 2 (3 parcours)

(1 ou plusieurs juges, limité à 90 binômes (87 + 3 U12) par juge et par terrain*)

Grade 3 (3 parcours)

(1 ou plusieurs juges, limité à 90 binômes (87 + 3 U12) par juge et par terrain*)

Grades 1 et 2 (6 parcours)

(1 ou plusieurs juges, limité à 90 binômes (87 + 3 U12) par juge et par terrain*)

Grades 2 et 3 (6 parcours)

(1 ou plusieurs juges, limité à 90 binômes (87 + 3 U12) par juge et par terrain*)

Grades 1 et 3 (6 parcours)

(1 ou plusieurs juges, limité à 90 binômes (87 + 3 U12) par juge et par terrain*)

Tous grades (7 parcours)

(1 juge, limité à 90 binômes (87 + 3 U12))

Tous grades (9 parcours)

(1 juge, limité à 70 binômes (67 + 3 U12))

Tous grades (7 parcours)

(2 juges, 1 terrain agility + 1 terrain jumping, limité à 135 binômes (130 + 5 U12))

Tous grades (9 parcours)

(2 juges, 1 terrain agility + 1 terrain jumping, limité à 135 binômes (130 + 5 U12))

Tous grades (9 parcours)

(2 juges ou plus, limité à 90 binômes (87 + 3 U12) par juge et par terrain*)

Sélectif GPF

Sélectif Trophée par Équipe

Sélectif EO-AWC

Sélectif JOAWC

* Un terrain jumping (sans agrès à zones) permet l'accueil de seulement 45 binômes (43 + 2 U12)

Dispositions réglementaires

L'organisateur a bien pris connaissance du « [Règlement agility](#) » (2023), et notamment les nouvelles dispositions concernant les agrès suivants :

Haies : hauteur réglable à 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 cm

Sans réponse

Mur : hauteur réglable à 30, 40, 50 et 60 cm (et si possible à 25, 35, 45 et 55 cm)

Sans réponse

Pneu : hauteur de l'axe réglable à 55, 70 et 80 cm

Sans réponse

Tunnels :

Sans réponse

• au moins 3 de longueur 6m

• au moins 1 de longueur 3m ou, de préférence, 4m

Sacs de lestage :

Sans réponse

• 1 sac de lestage par mètre de tunnel (soit 6 sacs pour un tunnel de 6m)

• 12,5 kg par demi-sac (soit 8 litres de sable ou de gravier)

et déclare que :

• le concours aura lieu sur un espace :

Sans réponse

conforme au règlement (24m x 40m minimum, pouvant accueillir un terrain d'évolution de 20m x 40m)

d'une superficie d'au moins 960 m²

• les obstacles à zone (passerelle, palissade, balançoire) :

Sans réponse

sont conformes aux normes FCI 2023

Date d'envoi de cette fiche 1 par l'organisateur¹ :

Note à l'attention d'utilisateurs d'appareils de la marque Apple : ce formulaire nécessite soit une version macOS 14.0, iOS 17.0, iPadOS 17.0 ou plus récente, soit l'utilisation d'un logiciel de lecture de fichiers PDF autre que celui fourni par Apple, par exemple : PDF Reader Pro Lite.

¹ Point besoin de signature – c'est le courriel d'envoi qui fait foi.